



MINISTÈRE  
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ  
ENTRE LES FEMMES  
ET LES HOMMES  
ET DE LA LUTTE CONTRE  
LES DISCRIMINATIONS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Le 9 avril 2026

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Bilan du comité de suivi du plan interministériel de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine

**Jeudi 9 avril 2026, Aurore BERGÉ, ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, a réuni le comité de suivi du plan interministériel de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine (2023-2026).**

En 2025, plus de 16 400 infractions à caractère raciste, xénophobe ou antireligieux, dont près de 9700 crimes et délits ont été enregistrés. Face à des actes de haine, la mobilisation de l'Etat est totale. Trois ans après son lancement, le PRADO a permis de franchir un cap autour de 4 principes directeurs : objectiver, signaler, former, sanctionner.

Ce plan a permis de **mieux mesurer ce qui était encore trop souvent invisible**. Avec le lancement d'un baromètre national des discriminations fondé sur une campagne de testing massive, l'État se dote pour la première fois d'un outil pour mesurer précisément les inégalités d'accès à l'emploi, basée sur le sexe, le nom, le prénom ou l'adresse. Conduit parallèlement à l'initiative *Talents de France* lancée par la Ministre, les résultats du baromètre seront connus en juin.

Cela signifie aussi **mieux faire remonter les faits pour pouvoir agir**. À l'école, dans l'enseignement supérieur ou dans les services publics, les dispositifs de signalement ont été généralisés et rendus plus lisibles. Cette évolution produit déjà des effets : les faits sont davantage déclarés, mieux suivis, et donc mieux pris en charge. A titre d'exemple, sur l'année scolaire 2024-2025, 3 851 actes racistes ou antisémites ont été signalés sur l'application nationale sécurisée « Faits établissements », contre 3 633 sur l'année scolaire 2022-2023.

C'est également **mieux prévenir, avec un effort inédit de formation**. Policiers, gendarmes, magistrats, agents publics, mais aussi élèves et étudiants : à tous les niveaux et à chaque étape de la vie professionnelle, des formations ont été déployées pour donner des repères clairs et éviter la banalisation des actes de haine. En 2025, 15 700 policiers et gendarmes ont été formés en initiale. Dans le cadre de leur formation continue, 46 700 policiers et gendarmes ont été sensibilisés en 2025. Ce sont également 500 000 élèves qui ont pu bénéficier d'une visite mémorielle

Enfin, c'est **mieux répondre**, avec une action renforcée auprès des victimes et une politique pénale clarifiée, pour que chaque acte fasse l'objet d'une réponse effective.

70 % des mesures du plan sont aujourd'hui réalisées ou en cours de mise en œuvre, traduisant une action engagée dans la durée.

Dans un contexte où les haines prospèrent, avec un risque de réenracinement de l'antisémitisme depuis le 7 octobre 2023, une hausse des actes et propos racistes et des discriminations persistantes dans l'accès à l'emploi et au logement, la haine en ligne est venue démultiplier ces phénomènes à une vitesse sans précédent.

Dès janvier 2026, la ministre Aurore Bergé a engagé la préparation de la prochaine génération de plan interministériel, en associant les administrations et les associations de terrain. Une première phase de consultation auprès des partenaires associatifs a permis de dresser un bilan clair et d'identifier les leviers à renforcer. Elle se poursuivra dans les prochaines semaines à travers des travaux thématiques pilotés par la DILCRAH notamment dédiés à la haine en ligne, à l'accompagnement des victimes, à l'éducation et à la lutte contre les discriminations.

Le prochain plan sera présenté en juin 2026 avec un objectif clair : obtenir des résultats encore plus rapides, plus visibles et plus durables.

***« Les discriminations ne sont pas une fatalité. La haine n'est pas une opinion. Le racisme et l'antisémitisme ne sont pas des sujets de débat. Ils abîment la République parce qu'ils en contestent le cœur : l'égalité en droit, la dignité et le respect de chacun, l'unité de notre Nation. Face à toutes les formes de haine et de discrimination, notre boussole est claire : l'universalisme républicain. » Aurore BERGÉ, ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations***